



COMPTABILITÉ

Barbara Thélisma
Tél : 514.544.7478
www.btcomptabilite.com
thelisma.barbara@outlook.com

VEUILLEZ REGROUPER TOUS VOS DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA DÉCLARATION D'IMPÔTS 2023

- Revenu d'emploi : T4 / Relevé 1
- Revenu de retraite : T4A(Fédéral) et Relevé 1 (Provincial) ou Relevé 2
- Assurance emploi & Prestation d'urgence Canadienne (PCU) : T4E
- Pension de retraite (fédérale et Québec)
- Frais de scolarité : T2202A / Relevé 8
- Relevé de l'aide sociale, CSST et SAAQ : T5007 ou Relevé 5
- Vous êtes locataires : Relevé 31 (demander le à votre propriétaire)
- Frais de garde pour enfants : (Reçu et RL24)
- Intérêts payés sur un prêt étudiant : Votre relevé de prêt étudiant en date du 31 déc.
- Bourse d'études, subvention, perfectionnement : T4A / Relevé 10
- Revenu d'un Régime d'Épargne Étude (REEE) retrait : T4A / Relevé 1
- Régime d'encouragement à l'Éducation : T4 RSP / Relevé 2
- Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) : T4E / Relevé 6
- Revenu d'intérêts : T5, T600 et RL3
- Fonds mutuels, succession et fiducie : T3 et RL16
- Contribution à un REER (60 premiers jours de l'année)
- Contribution à un REER (du 1 mars au 31 décembre)
- Dons (reçus officiels) et montant reportés pour dons
- Versements anticipés : RL19 (Québec) / RC210 (Canada)
- Fonds de travailleurs : RL10
- Frais de médicaments ou de dentiste (demandez vos relevés de l'année précédente à votre pharmacien ou votre dentiste)
- Relevé de pharmacie
- Relevé d'assurance
- Vos avis de cotisation de l'année d'imposition précédente CA & QC (Pour votre maximum déductible à titre de REER et vos crédits non utilisés)

TOUT AUTRES DOCUMENTS NÉCESSAIRES